



CPJEPS AAVQ SLAS

MENTION ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE DANS TOUTE STRUCTURE DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (SLAS)



Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant obtenir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation. Ce diplôme ne donne aucune prérogative en tant qu'éducateur sportif.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire du CPJEPS AAVQ devra être capable de :

- Participer au projet et à la vie de la structure ;
- Animer les temps de la vie quotidienne de groupes ;
- De concevoir des activités en direction d'un groupe ;
- Animer des activités notamment dans 3 domaines :
 - Activités d'expression (chant, danse, théâtre...)
 - Activités scientifiques et techniques (activités culinaire, nature, création de jeu)
 - Activités physiques (jeux sportifs, grands jeux extérieurs, jeux de balles, jeux d'adresse, de relais...).

PRÉ-REQUIS

- Être âgé.e de 16 ans minimum (ou 15 ans, sous certaines conditions)
- Maîtriser à minima l'expression écrite et orale (degré 4 minima du référentiel ANLCI)
- Présenter une pratique personnelle d'activité sportive, culturelle et de loisirs et/ou une expérience – d'encadrant.e en animation ou dans le sport
- Avoir le PSC1 ou un équivalent en cours de validité
- Valider les tests de sélection de PSL 76

PROGRAMME DE LA FORMATION



Préparer une activité et l'animer garantissant la sécurité des publics :

- Concevoir une activité
- Identifier les conditions de sécurité d'une activité
- Appréhender les bases techniques d'une activité physique
- Valider les EPMS afin d'animer une activité en autonomie

Connaitre l'environnement professionnel : repérer, comprendre, préparer :

- Comprendre son environnement professionnel et se situer
- Contribuer au fonctionnement de sa structure d'alternance
- Identifier les moyens nécessaires à la réalisation de ses projets d'activités
- Participer à la promotion des projets et actions de sa structure
- Accueillir différents publics
- Adapter sa communication aux caractéristiques des publics

Préparer, animer et évaluer des ateliers de vie quotidienne et des séances d'animation :

- Participer au développement de l'autonomie des publics
- Favoriser l'expression des membres du groupe
- Favoriser la vie collective dans le respect des individus
- Proposer une offre diversifiée d'activités répondant à des besoins et / ou des caractéristiques locales
- Développer des techniques d'animation dans les 3 familles d'activités (atelier d'expression, activités scientifiques et techniques, activités physiques)
- Identifier une progression dans les apprentissages éducatifs
- Développer diverses formes d'évaluations (outils, méthodes, ...)

ADAPTATION DE VOTRE PARCOURS : PROBLÈME DE HANDICAP, RESTRICTIONS

Notre **référente handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

ÉQUIVALENCES

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC.

- Renseignez-vous sur notre [site internet](#) ou contactez  formation76@profession-sport-loisirs.fr
 **02 35 58 16 00**

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les stagiaires-apprenti.e.s du CPJEPS AAVQ alternent cycles de formation en centre et stages en entreprise, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi. 70% du parcours de formation se déroule notamment dans une structure d'alternance (association, structure privée ou collectivité) ayant une activité d'animation en relation directe avec le CPJEPS.

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec les trois domaines d'activités (activités d'expression, scientifiques et physiques).

La réussite du parcours de formation de chaque apprenant passe par :

- L'appropriation du parcours par le stagiaire lui-même,
- Le développement de compétences propres à chacun permettant de
- Valider le CPJEPS.

LA BOITE À OUTILS

- Le référentiel diplôme pour séquencer les apprentissages ;
- Les livrets de suivi et d'évaluation : outils d'échanges entre l'apprenti.e, le maître d'apprentissage et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance ;
- La multimodalité : alternance de séances en présentiel et en distanciel, mises en situation professionnelle, temps de travail individualisé, utilisation d'une plate-forme de FOAD en synchrone et asynchrone, séances collectives et individuelles en visioconférence. 10% du parcours est réalisé en distanciel ;
- Les badges numériques : valorisation des compétences développées par les apprenants.

BLOCS DE COMPÉTENCES

Pour valider le CPJEPS, le candidat devra valider les trois blocs de compétences selon les modalités suivantes :

- **BC1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités pour favoriser la participation de tous.

Définir le contenu d'une séance en lien avec l'éducation populaire et le projet de la structure, en utilisant des méthodes, techniques et outils adaptés aux publics pour garantir son bon déroulement.

Animer en sécurité des séances d'activités en maîtrisant les techniques nécessaires, pour encourager la participation, notamment des personnes en situation de handicap.

Réaliser un bilan des séances à l'aide d'outils d'évaluation pour améliorer les futures interventions.

BLOCS DE COMPÉTENCES

(SUITE)

- **BC2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure pour participer à son fonctionnement.

Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou de bénévoles en proposant des activités pour contribuer au projet de la structure.

Accueillir les publics en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, pour les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées.

- **BC3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle**

Identifier sa place et les acteurs de son environnement professionnel pour participer au fonctionnement de la structure.

Collaborer avec l'équipe de professionnels et/ou de bénévoles en proposant des activités contribuant au projet de la structure.

Accueillir les publics en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment en situation de handicap, pour favoriser leur découverte d'activités diversifiées.

CALENDRIER ET DURÉE

Formation du 26/10/2026 au 22/06/2027

Formation du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MODALITÉS D'ENTRÉE / SORTIE

- ☒ Entrées et sorties à date fixe
- ☒ Individualisée
- ☒ Entrées et sorties cadencées

RYTHME

- ☒ Temps plein
- ☒ Temps partiel en cas d'allègement
- ☒ Temps partiel

PERSONNALISATION DU PARCOURS

- ☐ En groupe (non personnalisable)
- ☒ Individualisé
- ☒ Mixte
- ☒ Modularisé

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Un contrat d'apprentissage
- Un financement employeur / OPCO
- Un financement CPF Transition Professionnelle
- Un auto-financement
- AIF France Travail pour les demandeurs d'emplois ou personnes en CRP/CTP/CSP, cumulable avec le CPF
- Dispositif SESAME

Remarque : n'hésitez pas à contacter PSL 76 pour toute question liée à votre financement

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Certificat Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

Spécialité : animateur
Code CPF : 311014
Code Certif Info : 106401

- **Résultat attendu :**
Diplômant
Accessible en VAE

- **Publics :** Demandeurs
d'emploi / Alternants /
Salariés en poste /
Personne en reconversion
professionnelle

- **Niveau d'entrée
minimum :**

Maîtriser à minima l'expression
écrite et orale (degré 4 minima du
référentiel ANLCI)
La validation par un prescripteur du
travail engagé par le.e candidat.e
quant à son projet professionnel
sera un élément supplémentaire
pour leur intégration en formation.
Une fiche de prescription n'est
cependant pas obligatoire.

- **Conditions d'admission /
Modalité de recrutement :**

- Admission après entretien
- Admission après tests
(écrit/animation)
- Admission sur dossier

- **Responsable et contact :**

02.35.58.16.00
formation76@profession-
sport-loisirs.fr

- **Inscription :**

Formulaire en ligne
accessible sur notre site

LIEUX DE FORMATION

ROUEN

Le Petit-Quevilly : PSL76 – 2 rue d'Alembert,
76140 LE PETIT-QUEVILLY

Métro : Arrêt C.de Gaulle

Parking : parking gratuit à proximité des locaux



RÉGION
NORMANDIE

Union européenne